

EC TENTATIVE AGREEMENT

ENTENTE DE PRINCIPE DU GROUPE EC

Ottawa, 2017



ACEP CAPE

Association canadienne
des employés professionnels Canadian Association
of Professional Employees

INTRODUCTION

On January 26, 2017 your EC bargaining team reached a tentative agreement with the Treasury Board of Canada Secretariat (the Employer) to renew the EC Collective Agreement. This agreement must be ratified by the EC membership.

The bargaining team recommends acceptance of this tentative agreement.

A YES vote means you accept all of the changes proposed in the tentative agreement. As per the collective agreement, these changes take effect on the date of signing (a formal signing between the Association and the Employer) with the exception of salary increases, which are retroactive to June 22, 2014. The Employer has 150 days from the date of signing to implement the changes.

A NO vote means you reject the tentative agreement and instruct the EC bargaining team to pursue further negotiations with a renewed mandate from you. Should we reach an impasse at the bargaining table, the dispute resolution method is binding conciliation.

This vote will be conducted electronically. In February, all members in good standing will receive an email inviting them to cast their ballot. The vote will be held on a new voting platform requiring authentication and registration for each ballot.

Le 26 janvier 2017, l'équipe de négociation du groupe EC a conclu une entente de principe avec le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (l'employeur), en vue du renouvellement de la convention collective EC. Cette entente doit être ratifiée par les membres du groupe EC via un vote.

Votre équipe de négociation recommande l'acceptation de cette entente de principe.

Un OUI signifie que vous acceptez toutes les changements que l'on propose d'apporter à la convention collective. Conformément à la convention collective, ces changements entreraient en vigueur au moment de la signature de la convention (signature formelle entre L'ACEP et l'employeur), à l'exception des taux de rémunération qui seront rétroactifs au 22 juin 2014. L'employeur aura 150 jours pour mettre en application les changements.

Un NON signifie que vous rejetez l'entente de principe et que vous demandez à l'équipe de négociation EC de poursuivre les négociations avec un nouveau mandat en vue d'obtenir une meilleure entente. En cas d'impasse à la table, la conciliation exécutoire est le mode de règlement des différends.

Le vote s'effectuera par voie électronique. En février, tous les membres en règle recevront par courriel une invitation au scrutin. Le vote sera tenu sous le nouveau système de scrutin qui exigera une validation et un enregistrement pour chaque vote.

EC Tentative Agreement

Entente de principe du groupe EC

Modifications to the collective agreement (excluding minor changes)	Modifications à la convention collective (sans les modifications mineures)
<p>Professional Integrity (New)</p> <p>A new “fearless advice” article is a big gain for EC’s. It provides a deterrent against over-politicizing the public service:</p> <p><i>The parties recognize that providing objective, evidence-based, non-partisan analysis and advice is fundamental to the values and ethics of the public service, as reflected in the Values and Ethics Code for the Public Sector. No employee shall be expected to act in a manner that is inconsistent with the principle of providing objective, evidence-based, non-partisan analysis and advice.</i></p>	<p>Intégrité professionnelle (Nouveau)</p> <p>Le nouvel article sur les « conseils assumés » est un gain important pour les EC. Il va servir de rempart contre la surpolitisation de la fonction publique :</p> <p><i>Les parties reconnaissent que produire des avis et analyses non partisans, basés sur des faits objectifs et des données probantes est un aspect fondamental des valeurs et de l'éthique de la fonction publique, tel que reflété dans le Code de valeurs et d'éthique du secteur public. Aucun employé ne peut être contraint d'agir à l'encontre de ces principes de produire des avis et analyses non partisans, basés sur des faits objectifs et des données probantes.</i></p>
<p>16.01 No discrimination</p> <p>Gender identity and expression has been added to the prohibited grounds for discrimination.</p>	<p>16.01 Élimination de la discrimination</p> <p>L'identité et l'expression sexuelles a été ajoutés aux motifs prohibés de discrimination.</p>
<p>20.05 Designated Paid Holiday</p> <p>A designated paid holiday is equivalent to 7.5 hours for the calculation of overtime.</p>	<p>20.05 Jours fériés désignés payés</p> <p>Un jour férié désigné payé équivaut 7,5 heures aux fins du calcul du temps supplémentaires</p>
<p>21.01 Volunteer Leave</p> <p>Effective on April 1st in the year following the signing of the collective agreement, this leave is converted into personal leave (see Article 21.16). Until that date, the leave may be split into 2 periods of up to 3.75 hours each.</p>	<p>21.01 Congé de bénévolat</p> <p>À compter du 1^{er} avril de l'année suivant la signature de la convention collective, le congé de bénévolat est converti en congé personnel (voir article 21.16). Avant cette date, le congé peut être divisé en 2 périodes de 3,75 heures.</p>
<p>21.02 Bereavement Leave with Pay</p> <p>The definition of immediate family now includes step-brother, step-sister, foster child, son-in-law and daughter-in-law.</p>	<p>21.02 Congé de deuil</p> <p>La définition de la proche famille comprend maintenant, le demi-frère, la demi-sœur, l'enfant placé en famille d'accueil, le beau-fils et la belle-fille.</p>

EC Tentative Agreement Entente de principe du groupe EC

At the request of the employee, bereavement leave with pay may be taken in a single period of 7 consecutive calendar days or may be taken in 2 periods to a maximum of 5 working days. The second period must be taken no later than 12 months from the date of death for the purpose of attending the ceremony.

À la demande du fonctionnaire, un congé de deuil peut être pris en une seule période de sept jours civils consécutifs ou peut être pris en deux périodes jusqu'à concurrence de 5 jours de travail. La deuxième période doit être prise au plus tard dans les 12 mois suivant la date du décès pour assister au jour de commémoration.

An employee is now entitled to 1 day's bereavement leave with pay for the death of the grandparents of their spouse.

Le fonctionnaire a maintenant droit à 1 jour de congé en cas de décès pour le décès des grands-parents de leur conjoint.

21.04 Maternity Leave Allowance

21.04 Indemnité de maternité

A new mother will incur no loss of income as a result of the change in the *Employment Insurance Act* which reduces the waiting period to one week.

Une mère ne subira aucune perte de revenus suite au changement à la *Loi sur l'assurance-emploi* réduisant le délai de carence à une semaine.

21.07 Parental Leave without Pay

21.07 Indemnité parentale

New parents will incur no loss of income as a result of the change in the *Employment Insurance Act* which reduces the waiting period to one week.

Les nouveaux parents ne subiront aucune perte de revenus suite au changement à la *Loi sur l'assurance-emploi* réduisant le délai de carence à une semaine.

21.09 Leave Without Pay for the Care of Family

21.09 Congé non payé pour s'occuper de la famille

An employee will now be granted leave without pay for the care of his or her ward, step-brother, son-in-law and daughter-in law.

Le fonctionnaire bénéficie dorénavant d'un congé non payé pour s'occuper d'un enfant en tutelle, un demi-frère, une demi-sœur, un beau-fils ou une belle-fille.

The compassionate care leave is no longer limited to 8 weeks.

Le congé de compassion n'est plus limité à 8 semaines.

21.12 Leave with Pay for Family Related Responsibilities

21.12 Congé payé pour obligations familiales

The employee is now entitled to leave for the following relatives: ward, brother, sister, step-brother, step-sister, and grand-child. In addition, the employee is also entitled to leave for any relative for whom he or she has a duty of care, irrespective of whether they reside with the employee.

Le fonctionnaire a maintenant droit à un congé pour les membres de la famille suivants : l'enfant en tutelle du fonctionnaire, le frère, la sœur, le demi-frère, la demi-sœur et les petits-enfants. En plus, le fonctionnaire a droit à un congé pour tout parent avec qui le fonctionnaire est dans une relation de soins, qu'il réside ou non avec le fonctionnaire.

Up to 37.5 hours may now be granted for

Jusqu'à 37,5 heures peuvent dorénavant

EC Tentative Agreement

Entente de principe du groupe EC

the following reasons:

(i) to attend school functions, if the supervisor was notified of the functions as far in advance as possible;

(ii) to provide for the employee's child in the case of an unforeseeable closure of the school or daycare facility;

7,5 hours out of the 37.5 hours can be used:

(iii) to attend an appointment with a legal or paralegal representative for non-employment related matters, or with a financial or other professional representative, if the supervisor was notified of the appointment as far in advance as possible.

être accordées pour les raisons suivantes :

(i) assister à une activité scolaire, si le surveillant a été prévenu de l'activité aussi longtemps à l'avance que possible;

(ii) s'occuper de son enfant en cas de fermeture imprévisible de l'école ou de la garderie;

7,5 heures des 37,5 heures peuvent être utilisés pour :

(iii) se rendre à un rendez-vous avec un conseiller juridique ou un parajuriste pour des questions non liées à l'emploi ou avec un conseiller financier ou un autre type de représentant professionnel, si le surveillant a été prévenu du rendez-vous aussi longtemps à l'avance que possible.

21.16 Personal Leave

Effective on April 1st in the year following the signing of the collective agreement, the employee will be granted, in each fiscal year, a single period up to 15 hours of leave with pay for reasons of a personal nature or four periods of up to 3.75 hours each.

21.16 Congé personnel

À compter du 1^{er} avril de l'année suivant la signature de la convention collective, le fonctionnaire se voit accorder, au cours de chaque année financière, une seule période d'au plus 15 heures de congé payé pour des raisons de nature personnelle ou 4 périodes de 3,75 heures chacune.

Article 22 Sick Leave

Memorandum of Agreement in Supporting Employee Wellness

While the current sick leave remains intact for the duration of the collective agreement, the EC bargaining team accepted a memorandum of agreement regarding supporting employee wellness.

The Memorandum establishes a joint labour-management process to develop a program whose key principle is to contribute to a healthy workforce, through a holistic consideration of physical and mental health issues. Other key principles agreed upon by the parties include that the

Article 22 Congé de maladie

Protocole d'entente sur le soutien au mieux-être des employés

Alors que les dispositions sur les congés de maladie demeurent inchangées pendant la durée de la convention collective, l'équipe de négociation EC a accepté un mémorandum d'entente sur le mieux-être des employés.

Le protocole établit un processus syndical patronal conjoint afin de développer un programme qui va contribuer à maintenir un effectif en santé avec une approche holistique touchant les questions de santé physique et mentale. Voici les autres principes ayant été convenus par les

EC Tentative Agreement

Entente de principe du groupe EC

plan shall:

- Provide full income-replacement for periods covered by the plan;
- Be contained in the collective agreement with adjudication associated with the plan with the Public Service Labour Relations and Employment Board (PSLREB);
- Be administered internally, rather than by a third-party service provider;
- Current sick leave banks would be grandfathered or protected and their value appropriately recognized.

A joint technical committee will work to establish income replacement parameters, eligibility conditions, case management measures, including measures to ensure successful return to work after leave for illness or injury, among other things.

These clauses are similar to what was agreed at the PSAC bargaining tables. If an agreement is not reached, even after possible mediation, the current terms and conditions of employment related to the sick leave regime will remain unchanged.

parties et qui seront inclus dans le plan :

- Assurer un remplacement complet du salaire pour les périodes couvertes par le plan;
- Inclus dans la convention collective, avec un processus de décision arbitrale avec la Commission des relations de travail et de l'emploi dans la fonction publique (CRTEFP);
- Le régime sera administré à l'interne plutôt que par un fournisseur externe;
- Les banques de congés de maladie seront considérées comme un droit acquis ou protégées et leur valeur reconnue de manière appropriée.

Un comité technique conjoint œuvrera à établir les paramètres touchant le remplacement du revenu, les conditions d'éligibilité, l'administration des mesures pour la gestion des cas afin d'inclure, entre autres, des mesures afin d'assurer que le retour au travail après un congé pour maladie ou blessure soit réussi.

Ce sont des clauses similaires à celles conclues aux tables de l'AFPC. Si aucune entente n'est conclue, même après une éventuelle médiation, les dispositions et conditions d'emploi liées au régime de congés de maladie demeureront inchangées.

24.02 Annual Leave Credits

Any former service in the Canadian Forces for a continuous period of 6 months or more shall be included in the calculation of vacation leave credits.

Note: Effective April 1, 2010, service with the RCMP is recognized for the calculation of vacation leave as per the *Gingras v. Canada* (2 F.C.734) decision.

24.02 Crédits de congé annuel

Toute période de service antérieure d'au moins 6 mois consécutifs dans les Forces Canadiennes doit être prise en compte dans le calcul des crédits de congé annuel.

Note : Dès le 1^{er} avril 2010, les années de service à la GRC seront reconnues aux fins du calcul des congés annuels suite à la décision *Gingras c. Canada* (2 C.F. 734).

EC Tentative Agreement

Entente de principe du groupe EC

<p>24.04 Scheduling of Vacation Leave With Pay</p> <p>The Employer's current right to schedule vacation leave has been limited to an employee's accumulated earned but unused vacation leave credits.</p>	<p>24.04 Établissement du calendrier des congés annuels payés</p> <p>Le droit de l'employeur d'établir le calendrier des congés annuels a été restreint aux crédits de congés annuels acquis et accumulés mais non-utilisés.</p>
<p>24.09 Leave When Employment Terminates</p> <p>When an employee ceases to be employed, the calculation of earned but unused vacation will now be based on the rate of pay of his or her substantive position.</p>	<p>24.09 Congé de cessation d'emploi</p> <p>Dorénavant, lorsqu'une personne cesse d'occuper son emploi, le calcul de ses congés annuels acquis mais non-utilisés se fait à partir du salaire de son poste substantif.</p>
<p>28.13 Meal Allowance</p> <p>The overtime meal allowance has been increased from \$10.50 to \$12.00</p>	<p>28.13 Remboursement d'un repas (heures supplémentaires)</p> <p>Le remboursement du repas augmente de 10,50 \$ à 12,00 \$</p>
<p>28.14 Overtime Compensation</p> <p>The period of involuntary cash-out of compensatory leave credits has been extended. Compensatory leave in excess of 37.5 hours outstanding at the end of the fiscal year and unused by September 30 of the next fiscal year will be cashed out on that date.</p>	<p>28.14 Rémunération des heures supplémentaires</p> <p>La période de la conversion involontaire des crédits de congé compensatoire acquis mais non utilisés a été prolongée. Les crédits de congés compensatoires acquis en sus de 37,5 heures qui ne sont pas pris à la fin de l'année financière, et qui n'ont pas été pris au 30 septembre de l'exercice financier suivant, seront convertis en espèces à cette date.</p>
<p>35.03 Suspension and Discipline</p> <p>Any document relating to disciplinary action that is placed on the Personnel file of an employee must be destroyed after 2 years have elapsed. This period will now be automatically extended by the length of any period of leave without pay taken by the employee.</p>	<p>24.05 Suspension et mesures disciplinaires</p> <p>Tout document concernant une mesure disciplinaire qui a été versé au dossier personnel du fonctionnaire doit être détruit au terme de la période de deux (2) ans qui suit la date à laquelle la mesure disciplinaire a été prise. Cette période sera maintenant automatiquement prolongée selon la durée de toute période de congé non payé.</p>
<p>Article 66 Duration</p> <p>The Agreement's expiry date is June 21, 2018.</p>	<p>Article 66 Durée de la convention</p> <p>La date d'expiration de la convention est le 21 juin 2018.</p>

EC Tentative Agreement

Entente de principe du groupe EC

Annex A Rates of Pay

Effective June 22, 2014 – 1.25% increase to rates of pay.

Effective June 22, 2015 – 1.25% increase to rates of pay.

Effective June 22, 2016 – 1% increase to all rates of pay.

Effective June 22, 2016 – 1.25% increase to rates of pay.

Effective June 22, 2017 – 1.25% increase to rates of pay.

Annexe A Taux de rémunération

À compter du 22 juin 2014 – augmentation de 1,25% à tous les salaires.

À compter du 22 juin, 2015 – augmentation de 1,25% à tous les salaires.

À compter du 22 juin, 2016 – augmentation de 1% à tous les salaires.

À compter du 22 juin 2016 – augmentation de 1,25% à tous les salaires.

À compter du 22 juin 2017 – augmentation de 1,25% à tous les salaires.
